



## LA BOURSE DR ANDREW R. BELCH POUR ENCOURAGER L'ÉDUCATION ET LA FORMATION CONTINUE DE JEUNES CHERCHEURS DANS LE DOMAINE DU MYÉLOME (EFCM)

Afin de reconnaître les réalisations exceptionnelles du Dr Andrew Belch et le mentorat qu'il a offert aux jeunes chercheurs dans le domaine du myélome, Myélome Canada, grâce à la vision de notre cofondateur Aldo Del Col, a créé en 2019 le programme de *Bourses Dr Andrew R Belch pour encourager l'éducation et la formation continue de jeunes chercheurs dans le domaine du myélome (EFCM)*.

Le Dr Belch, aujourd'hui à la retraite, a joué un rôle déterminant dans la recherche clinique sur le myélome, en donnant accès aux patients canadiens atteints d'un myélome à de nouveaux médicaments par l'entremise des essais cliniques, bien des années avant que ceux-ci ne soient disponibles sur le marché. Le Dr Belch soutient activement Myélome Canada, ayant notamment occupé le poste de président du Conseil consultatif scientifique de Myélome Canada.

Les bourses EFCM servent à couvrir les frais d'inscription/participation, les frais de déplacement, et les dépenses journalières (hébergement, repas, frais accessoires) des boursiers.

### OBJECTIF DE LA BOURSE EFCM

Encourager la formation continue et la participation de jeunes chercheurs canadiens dans le domaine du myélome aux réunions/conférences médicales ou scientifiques.

### BOURSES EFCM 2025

Myélome Canada remettra cinq (5) bourses EFCM d'une valeur de 4 000 \$ (dollars canadiens) chacune pour une présentation en personne.

Selon le nombre et la qualité des projets reçus, jusqu'à quatre (4) bourses EFCM pourraient être remises au cours des T1-T2 de l'année 2025. Le reste des bourses EFCM seront remises au cours des T3-T4.

Pour la 22<sup>e</sup> réunion annuelle de l'International Myeloma Society (17-20 septembre 2025), les candidats résidant à Toronto ou dans la région du Grand Toronto pourront bénéficier d'une bourse maximale de 2 000 \$ (dollars canadiens).

### ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à une bourse EFCM, le/la candidat(e) doit être âgé(e) de 35 ans ou moins au cours de l'année au moment de présenter la demande et devrait être soit :

- actuellement inscrit(e) à un programme de résidence, Ph.D, M.D. ou de bourses en hématologie ou myélome\*;
- affilié à une université canadienne ou à un laboratoire de recherche sur le cancer.

*\*Les candidats inscrits dans des programmes à l'extérieur du Canada doivent présenter un projet de recherche auquel est affilié et qui est réalisé avec au moins un spécialiste du myélome pratiquant au Canada.*



## PROCESSUS DE DEMANDE

Pour faire demande, le/la candidat(e) admissible doit :

- soumettre, lors d'une réunion/conférence médicale ou scientifique, un résumé cliniquement orienté ou pertinent pour les patients atteints d'un myélome;
- être l'auteur(e) principal(e) du résumé présenté et être sélectionné(e) pour la présentation du résumé ou d'une affiche;
- soumettre par courriel le [formulaire de demande de bourse EFCM](#) dûment rempli à Myélome Canada à [andrewbelchgrant@myeloma.ca](mailto:andrewbelchgrant@myeloma.ca) accompagné des documents justificatifs requis :
  - curriculum vitae qui indique le poste actuel, l'établissement, les diplômes et les affiliations du/de la candidat(e);
  - copie du résumé présenté/approuvé;
  - preuve que le résumé a été sélectionné pour la présentation du résumé ou d'une affiche (*lorsqu'une telle preuve est disponible*).

Le/La candidat(e) peut présenter plus d'une demande de bourse EFCM pour divers projets. Cependant, une seule bourse EFCM par candidat(e) sera accordée. La bourse EFCM ne peut être reportée et n'est pas transférable.

## DATES LIMITES DE DEMANDE

La demande doit être présentée au moins 30 jours avant la réunion/conférence au cours de laquelle la présentation du résumé accepté est prévue. Toute demande reçue avant l'acceptation du résumé sera considérée incomplète jusqu'à la remise de la preuve d'acceptation du résumé à Myélome Canada.

## ÉVALUATION DE LA DEMANDE

La demande sera évaluée en fonction des critères suivants :

- Nouveauté du concept et de la stratégie de recherche
- Plan d'ensemble pour transposer les résultats de la recherche à la pratique clinique
- Degré d'harmonisation avec les principes de financement des projets de recherche de Myélome Canada. La recherche doit :
  - avoir un impact direct sur l'amélioration de la qualité de vie et/ou la survie des patients;
  - avoir un impact direct sur l'amélioration de l'accès des patients à de nouvelles thérapies, de nouvelles combinaisons de traitement, ou une meilleure administration des traitements;
  - contribuer à l'amélioration de la prestation des soins de santé pour les patients atteints d'un myélome et/ou d'un trouble plasmocytaire connexe.

Un résumé accepté à l'une des principales conférences suivantes est considéré comme un atout à la demande :

- American Society of Clinical Oncology Annual Meeting (30 mai au 3 juin 2025)
- European Hematology Association 2025 Congress (12 au 15 juin 2025)
- 22<sup>nd</sup> International Myeloma Society Annual Meeting (17 au 20 septembre 2025)
- 67<sup>th</sup> American Society of Hematology Annual Meeting and Exposition (6 au 9 décembre 2025)



## PROCESSUS DE SÉLECTION DES DEMANDES

Les boursiers seront sélectionnés par Myélome Canada en collaboration avec le comité de recherche du Conseil d'administration de Myélome Canada. Tout membre de Myélome Canada ou du comité de recherche du Conseil d'administration de Myélome Canada ayant un lien direct avec un(e) candidat(e) ne participera pas au processus de sélection de la bourse EFCM.

Myélome Canada informera tous les candidats des décisions relatives à la Bourse EFCM au moins 14 jours avant la réunion/conférence au cours de laquelle la présentation du résumé est prévue.

## CONDITIONS ET MODALITÉS

Myélome Canada se réserve le droit d'annoncer et de citer les boursiers et leur résumé sur son site Web et ses plateformes de médias sociaux, dans ses publications (c.-à-d., bulletin électronique Manchettes Myélome, Bilan de l'année, rapport d'impact), dans les communiqués et communiqués de presse, et dans les annonces publiques générales. Les boursiers s'engage à :

- mentionner l'appui de Myélome Canada dans toutes les publications résultant de la recherche effectuée pendant la période d'octroi de la bourse;
- collaborer avec Myélome Canada sur les initiatives de marketing et communication.

## QUESTIONS?

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir plus de renseignements au sujet du *programme de Bourse Dr Andrew R. Belch EFCM*, veuillez communiquer par courriel avec Gabriele Colasurdo, Directeur, science et recherche de Myélome Canada, à [gcolasurdo@myeloma.ca](mailto:gcolasurdo@myeloma.ca).